



Madame, Monsieur,



Depuis quelques semaines, une certaine agitation anime la commune au sujet du permis de construire d'un ensemble de 31 logements sur l'ancien site d'activité de réparation de bateaux rue René Gambier.

Sans esprit polémique, je vais juste rappeler de façon factuelle le processus qui m'a conduit à signer ce permis lors de son retour d'instruction accompagné des avis favorables et absence d'opposition des différents organismes consultés (DREAL, département, services de l'eau...).

Ce terrain, friche d'une entreprise qui a cessé son activité en 2009, a été acheté par la commune à cette période. Il comportait un hangar, un magasin/bureau un portique de levage et une cuve à fuel.

Ce terrain est compris dans le secteur urbanisé de Camon et a toujours été constructible. Il est classé par arrêté préfectoral en zone 3 du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la vallée de la Somme. (C'est à dire constructible avec des préconisations).

La commune a procédé à la démolition et la dépollution du site, avec l'objectif premier d'accueillir une activité de restauration et de séminaire. A l'époque il n'y avait pas l'offre de restauration que l'on connaît aujourd'hui.

Différentes procédures sont restées infructueuses : Le surcoût des fondations ne permettait pas l'équilibre financier de l'investissement.

Dès lors, après différents contacts l'opportunité de construire des logements est apparue, d'autant que la demande de logements sur notre commune est une réalité.

Le Programme Local de l'Habitat (2021-2026) reconnaît un besoin de 210 logements à Camon.

Extrait du bulletin de juillet 2021

Nouvelle résidence



3^{ème} Commune péri-urbaine de l'agglomération amiénoise, Camon est une commune qui n'a cessé de se développer depuis les années 60 afin de répondre à une demande croissante de logements.

Camon a la particularité d'offrir différents types d'habitats permettant une mixité des populations. Habitat individuel pavillonnaire, habitat individuel groupé, habitat collectif public et privé, logements adaptés au vieillissement, Camon attire toujours plus de familles à la recherche de proximité avec la ville tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable et une offre de services de proximité.

L'urbanisation des dernières décennies a produit un habitat de grands logements familiaux qui deviennent difficiles d'accès et d'entretien lorsque les enfants sont partis et que le poids de l'âge se fait sentir. Le besoin de logements plus petits, sans entretien, aux normes d'accessibilité fait cruellement défaut pour celles et ceux qui sont attachés aux liens amicaux, associatifs, sociaux qu'ils ont tissés durant des années. Libérer sa grande maison qui pourrait permettre d'accueillir de nouvelles familles pour rejoindre un appartement confortable et accessible n'est possible actuellement qu'en quittant Camon pour Amiens. Il y a un besoin de logements collectifs privés qu'il convient de combler sur notre commune.

Lorsque l'activité de réparation de bateau qui occupait le bord de Somme rue René Gambier a cessé, l'opportunité s'est présentée à la commune de racheter ce terrain. Les hangars ont été détruits et des appels à projets lancés pour accueillir initialement une structure de restauration et de loisirs sont restés vains : Le surcoût de fondations spéciales plombant l'économie des projets.

Nous avons donc fait évoluer le projet vers la construction de logements de qualité qui pourraient offrir d'une part une réponse au besoin de logements privés aux normes accessibilité et d'autre part à proximité du centre-bourg et ses services, un environnement paysager de prestige avec la Somme, le parc Gaston Gambier, au pied du chemin de halage à une encablure du centre d'Amiens.

Des investisseurs locaux se sont manifestés et ont proposé un projet de résidence de 30 logements du T2 au T4 entièrement accessibles avec ascenseurs et proposant des terrasses généreuses. Cette nouvelle résidence permettra de répondre à une vraie demande, tout en évitant l'étalement urbain, consolidera nos commerces et services du centre-bourg. Elle viendra combler une friche vide en requalifiant cette entrée de ville.

Avec cette réalisation Camon poursuit la dynamique de développement et d'attractivité que nous mettons en œuvre depuis 20 ans et qui place notre commune au premier plan pour fonder famille et projet de vie.

Article du Courrier Picard du 04 février 2022

L'ex-atelier de bateaux accueillera des logements

La friche récupérée par la municipalité, dans la rue René-Gambier, accueillera finalement un projet immobilier. L'atelier avait fermé en 2009 et accueillait auparavant l'entreprise Villetard.

JANNE DENGLY
« La Ville avait souhaité y voir un restaurant mais ce sera finalement des logements. Le terrain qui accueillait autrefois les ateliers de réparation de bateaux Villetard a enfin trouvé preneur. Les investisseurs sont des promoteurs qui envisagent y créer 30 logements « haut de gamme », confortables, lumineux. Jean-Claude Renaux, qui avait initialement d'autres ambitions pour ce terrain, dit que le consensus est positif. « Le terrain est libre depuis le fermeture des ateliers en 2009. Depuis, j'ai lancé plusieurs appels à manifestation d'intérêt mais, jusqu'à présent, aucun projet de proposition satisfaisant », note celui qui espérait plutôt voir se créer un restaurant.

« Il s'agit d'une opération de qualité, avec des logements proposant de grandes terrasses et des jardins très en accessibilité ».

Jean-Claude Renaux, maire

Il faut dire que le cadre bucolique de la parcelle, en bordure de Somme, le long du chemin de halage, à deux pas du musée des

bateaux, laisse davantage imaginer l'installation d'une activité de loisirs. « Mais il faut que les spécificités de l'emplacement, les caractéristiques de l'ancien bâtiment, en plus important, soient prises en compte pour les fondations », explique Jean-Claude Renaux.

Ce dossier a finalement fait aboutir avec une société de promoteurs immobiliers, installée à Valenciennes, proposant plusieurs investissements et notamment le cabinet d'architecture amiénoise Bénaïm. « Il s'agit d'une opération de qualité, avec des logements proposant de grandes terrasses et

des jardins très en accessibilité. Et tout cela sera situé dans le tissu urbain. Juste en face de la Somme, ce projet en bord de Somme est l'histoire d'un terrain libéré. « J'ai déjà été contacté par des promoteurs qui ont voulu, des logements mais nous avons également reçu plusieurs appels en matière de propositions mais aucun des investisseurs pour, jusqu'à présent, pas, « observe Jean-Claude Renaux. « Mais l'heure n'est pas encore à l'embaumement. Les promoteurs viendront seulement de là-bas pour proposer de construire. »

(suite page 2)

Le Scot du grand Amiénois, assigne l'objectif de 30% de reconstruction dans l'enveloppe urbaine de la commune afin de limiter l'extension sur les terres agricoles.

La loi « climat & résilience d'août 2021 dite Zéro artificialisation (2050) pose l'obligation de diminuer par deux la consommation de terres agricoles d'ici 2032. (Référence des 10 dernières années).

Ce terrain fait donc partie des espaces compris dans l'enveloppe urbaine qu'il convient d'urbaniser en priorité avant d'envisager de s'étendre sur des espaces agricoles.

Le recensement de la population met en évidence des carences en matière de logements adaptés au vieillissement de la population. En effet, Camon compte 70% de propriétaires occupants avec une majorité de maisons individuelles construites dans les années 60-70-80 conçues pour accueillir des familles. Ces maisons ne sont pas adaptées à la perte de mobilité.

C'est dans ce contexte qu'il faut appréhender ce projet de construction d'une trentaine de logements aux dernières normes d'accessibilité et d'isolation thermique, sur 2700 M², économe en foncier.

Ce projet n'est pas apparu soudainement, (certains disent en catimini) en juillet de cette année.

Rappel des faits : fin 2019 modification simplifiée du PLU de cette zone pour fixer les règles de construction sur la parcelle avec publicité sur le site internet et le courrier picard. L'enquête publique n'a recueillie aucune remarque.

➤ **Juin 2020** adoption de la modification simplifiée du PLU (votée à l'unanimité) publication aux annonces légales du Courrier Picard le 10 juillet 2020.

➤ **Juin 2021** délibération autorisant la vente du terrain à la SCCV La Venise verte.

➤ **Juillet 2021** : présentation du projet dans le bulletin municipal. Aucune manifestation significative de contestation du projet. Aucune demande de rencontre. De nombreux appels en mairie manifestant l'intérêt pour le projet et demande des modalités d'acquisition.

➤ **4 février 2022** : A mon initiative, article du courrier picard qui présente le projet. Aucune réaction ni demandes de rencontre. De nouveau, des appels en mairie de personnes intéressées par le projet.

➤ **Premier semestre 2022**, l'instruction du permis suit son cours et recueille les avis favorables et de non opposition des différents organismes.

Ainsi, le permis instruit par le service Droit des sols d'Amiens-métropole me revient pour signature le 15 juillet 2022.

A cet instant et au regard de ce qui est exposé précédemment, je n'ai aucune raison de ne pas signer ce permis.

Aujourd'hui : La procédure suit son cours avec la période ouverte dite « du droit de recours des tiers ». La manifestation tardive d'opposants, bien au-delà de la période d'élaboration et d'instruction du projet durant laquelle très peu d'hostilités se sont manifestés s'inscrit dans cette phase.

Le maire ne peut retirer une décision qu'il a prise qu'à la condition qu'il se rende compte du caractère illégal de celle-ci, ce qui ne me semble pas être le cas sur ce dossier. Aucune remarque du contrôle de légalité de la préfecture ne m'est parvenue au moment où j'écris ces lignes.

Voilà, chers Camonois, les éléments dépassionnés d'appréciation de la décision d'accorder ce permis de construire, qui je le pense, est de nature à compléter l'offre de logements dont notre commune a bien besoin.

*Votre maire,
Jean-Claude RENAUX*

Côté commune

Travaux écoles

- Des travaux ont été réalisés cet été dans les écoles et la crèche :

- réfection de la peinture de 3 classes à l'école primaire Paul Langevin et installation de la climatisation salle de psychomotricité à l'école maternelle Paul Langevin,
- installation de purificateurs d'air dans toutes les écoles, au ranch, à la crèche et au restaurant scolaire,
- réaménagement de la salle périscolaire, création d'un espace cuisine et remise en peinture des murs extérieurs de la cour de l'école primaire Edmond Marquis,

- installation d'une nouvelle structure de jeux à l'école maternelle Jean Jaurès,
- tracés de jeux au sol dans les écoles,
- Réfection de la peinture à la crèche (bureau, salle de repos, dortoir).



Aire de jeux de la maternelle Jean Jaurès



Marelle et piste de course Ecole Primaire

Voirie

La rue Paul Vaillant Couturier a été regoudronnée, ses trottoirs et caniveaux refaits à neuf. La rue a aussi été reprofilée, un ralentisseur y a été aménagé et la vitesse réglementée. Face aux comportements à risque qu'adoptent certains automobilistes, chaque rénovation se fait dans l'optique de préserver la qualité de vie des riverains (stationnements) et la sécurité des piétons.



Rue Paul Vaillant Couturier avant



Rue Paul Vaillant Couturier après

Espace Gaston Gambier

Plusieurs travaux de rajeunissement de l'Espace Gaston Gambier vont commencer. Tour à tour vont être refaits :

- La clôture de l'aire de jeux et renouvellement des jeux
- le cheminement piéton autour de l'étang carré,
- la rénovation de la halle (construite il y a 17 ans),
- le patelage de la passerelle piétonne (âgé de 10 ans),
- les traverses en bois sous les noues de la piste cyclable le long de la route.

Au final, avec les nouveaux agrès déjà installés, le parc aura été entièrement rénové.

Recensement de la population 2023

Dans le cadre du recensement de la population 2023 (INSEE) qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023, la Mairie de CAMON recrute des agents recenseurs. La mission consiste à déposer la notice pour répondre au recensement en ligne et éventuellement retirer les imprimés complétés destinés à la population communale.

Profil :

- ordonné et méthodique ;
- aptitudes relationnelles ;
- bonne présentation ;



- grande disponibilité et ténacité : l'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi ;
- capacité d'assimilation : l'agent recenseur doit être capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement.

Les candidatures (CV + lettre de motivation manuscrite) sont à adresser au plus tôt à la Mairie de Camon, place du Général Leclerc BP20002 80334 CAMON ou à l'adresse mail suivante : c.gindre@camon.fr.

Camon jeunesse

De nombreuses animations ont eu lieu à l'ALSH cet été :

- camping sur le site du château de Folleville,
- camping à Loeuilly avec la base nautique, une initiation aux pansages et aux soins ainsi qu'une balade en poney avec les ateliers du Val de Selle,
- sorties à l'espace Gaston Gambier,
- sortie à la piscine de Corbie, au Wakeboard de la base nautique d'Argoeuvres,
- sortie au zoo de Vincennes, au karting d'Arvillers,
- sortie au parc du grand marais..

Des activités riches et variées mais également des interventions avec une maraîchère de Camon « mon Panier Nature », la bibliothèque de Camon et enfin un inter-centre mis en place avec le centre de Réaumur. Pour le plus grand bonheur des enfants.



Nausicaa



Accrobranche

Camon culture



Classiconcert



14 juillet



Pop-up cinéma



La guinguette

Un été au fort accent culturel :

- ♦ 13 juillet : retraite aux flambeaux (200 lampions offerts aux enfants),
- ♦ 14 juillet : fête Nationale,
- ♦ 31 juillet : concert de violoncelle à l'église avec le duo « Arthur et Claire »,
- ♦ 18 août : théâtre présenté par la troupe Solilès « le Médecin malgré lui »,
- ♦ 22 août : cinéma en plein air à l'espace Gaston Gambier, une comédie musicale « Yesterday »,
- ♦ 28 août : finale des Hauts-de-France de longue paume à l'espace Gaston Gambier.

Pour cette nouvelle saison, le centre culturel Nymphéa vous propose une programmation découpée en trois grandes séquences thématiques : le corps, les paysages sonores et l'Afrique. Chacune d'entre elles mettra à l'honneur des artistes plasticiens au travers d'expositions et des artistes de la scène via des performances et des spectacles. Des actions d'éducation artistiques et culturelles seront également proposées aux scolaires, aux habitants de la métropole : atelier de fabrication de marionnettes avec la Cie Car à pattes ou encore des sessions de nettoyage de la nature avec la Cie des Invisibles (artistes associés au Nymphéa jusqu'en 2024). Retrouvez votre programme sur www.camon.fr rubrique « culture ».

Camon nature

Le samedi 6 août 2022, en partenariat avec le conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France, la commune a renouvelé le chantier nature "arrachage de la jussie", plante exotique envahissante présente au marais des eaux bleues. 25 personnes, en canoë et à pied ont participé à cette opération.

Après un pique-nique convivial, le conservatoire a proposé de continuer l'après midi par la visite du marais. Cette sortie, à pied a permis d'observer une espèce patrimoniale du marais : "l'ache rampante", petite fleur blanche aux feuilles découpées qui se développe dans les prairies humides pâturées par les chevaux. La visite s'est poursuivie en canoë

pour découvrir la flore et la faune ainsi que les différentes activités humaines présentes sur le site. Une vraie réussite !



Vie associative

US Camon Football

L'USC, club phare de la Métropole a recréé une équipe sénior féminine qui évoluera cette année en championnat de football à 8 dans le district de la Somme, elle compte 20 licenciés. Le club recherche d'ailleurs des féminines de toutes catégories.

Pour cette saison :

- **les séniors** : l'équipe Sénior fanion se maintient en régional 1, l'équipe B monte en régional 3, l'équipe C accède en division 5,

- **les jeunes** : les U16 jouent cette année en U17 Régional 1, les U15 accèdent en U16 régional 2 et enfin les U13 jouent en U14 ligue.

Que de chemins parcourus depuis le 16 janvier 1937 où une bande de copains désireux de pratiquer le football est parti à la recherche de dirigeants qui voulaient bien s'occuper d'eux.

Camon Pétanque

Cette année, le club compte 43 adhérents :

- 5 jeunes,
- 4 vétérans
- 34 séniors.

Au niveau départemental, Camon pétanque est au 5ème rang sur 28 clubs engagés et participe en championnat des clubs avec 3 équipes :

- une féminine,
- une en 1ère division
- une en 4ème division,

les finales de ces championnats auront lieu début novembre. Si vous souhaitez rejoindre le groupe, vous pouvez contacter le Président Monsieur Malherbe Mickael au 06 66 74 14 59.

US Camon Athlétisme



La saison fut remarquable avec trois qualifications au championnat de France de Cross et toujours un pôle d'excellence au 100km marche.

L'équipe 1ère a conforté sa place en Nationale 3 aux interclubs.

Une grande satisfaction avec le retour de l'Hortillonne, la course nature qui ouvre sur la fête des Hortillonnages.

A noter aussi le succès grandissant de la marche nordique qui allie convivialité et cardio-training. Le Club compte 440 adhérents. L'US Camon mise en avant est devenue une référence Nationale en terme de formation des très jeunes athlètes avec 55 adhérents pour la section 4-6 ans.

Tennis Club de Camon



Avec une hausse de 93% de ses effectifs depuis 2019 (pour atteindre près de 140 licenciés aujourd'hui), le Tennis club de Camon poursuit son développement.

De nombreuses animations ont pu être mise en place cette année (journée à Roland Garros, tournoi interne, tournoi Open, tournoi jeunes). Les résultats sportifs de la saison par équipe ont été excellents. Les jeunes ont été champions départementaux moins de 10 ans, les équipes dames, championnes départementales cet été (avec une montée en division régionale) et également une montée de notre équipe 2 cet hiver en division 3 départementale.

Les hommes ont également assuré avec 2 équipes sur 3 qui accèdent à la division supérieure.

Danse

Le 2 et 3 juillet l'école de danse a participé au Concours International du Grand Prix des jeunes espoirs devant un jury prestigieux à Saint-Quentin. Toutes nos Camonoises se sont qualifiées pour la finale et la plus jeune d'entre elles a ouvert le concours en obtenant une dérogation en raison de son âge 7.5 ans (Vanessa Manach).

✦Palmarès Classique Préparatoire A

Manach Vanessa 1 ère Mention,
Isra El Bougrini 2ème Mention,
Marie Leguille 3ème Mention,

✦Élémentaire A

Manach Olivia 2ème Mention,
Victoire Skorek 3ème Mention

✦Moyen A

Desanglois Louise 3ème Mention,

✦Contemporain Moyen A

Mathilde Patoux 2 ème Mention

Marie-Emeline 13 ans rentre en 4ème division à la rentrée prochaine à l'opéra National de Paris.



Venez nombreux participer à la plus grande virade des Hauts-de-France. Merci aux bénévoles qui nous proposent chaque année un programme parfaitement chorégraphié. C'est ensemble que l'on fera reculer la maladie.

Contre la mucoviscidose, la vie sera plus forte avec

CAMON *Les Virades de l'espoir*

Vendredi 23, Samedi 24 et Dimanche 25 septembre 2022

Le Vendredi
SOIRÉE LOTO

Ouverture des portes 18h30
Début du jeu à 20h
Salle Louis Aragon à Camon

- 1 VTT Femme
- 1 Fauteuil relax électrique
- 1 Pompe à bière
- 1 Barbecue à gaz
- Des entrées parcs attractions
- 1 Friteuse pro double bacs
- de nombreux autres lots...

Série Spéciale
1 Bon de 1000€ sur le voyage de votre choix

Programme sportif :

Samedi 28 à partir de 14h :
Au marais des boeufs
Courses enfants de 2010 à 2019
Rens: cartiereflorian@gmail.com
Avec la participation de l'école maternelle Jean Jaurès.

MARCHONS SOLIDAIRES !
A partir de 13h30 (inscriptions) au Marais des Boeufs
3 circuits de marche et marche nordique
10 km départ 14h30 – 7 km départ 14h45
– 3,5 km départ 15h
renseignements: Alain DUMONT 06.45.43.36.41

Dimanche 29 :
08h30 :
Randonnée cycliste 35 ou 70 Kms
Départ et inscriptions au marais des boeufs
Renseignements Manuel DASILVA 06.83.40.68.30 et Francis LESOING 06.37.30.00.86
10h00 :
Course à pied 5 ou 10 kms
Inscriptions et renseignements sur le site internet ou sur place à partir de 9h00. RDV au Stade
Renseignements et inscriptions <http://www.uscathle.org>

Le Samedi
Soirée Années 80

Salle Louis Aragon à Camon
animée par Vibration
Uniquement sur réservation
06.26.17.41.05 et au 06.18.77.18.10
PLACES LIMITEES

Le Dimanche
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Sur le podium

de 12h30 à 13h30 : La fanfare l'Hortillonne

de 13h45 à 14h15 : Camon Country Club

de 14h30 à 15h30 : Concert

de 15h30 à 16h : Danse de Longueau

de 16h à 17h... : Groupe 3 D

Programme des activités :

De 12h00 à 17h00 :
Expo motos avec les HD Picard et Sons Of Picardia
Animations
Jeux pour enfants, Maquillage, Structure gonflable, Sumo, Vente de miel...

DIVERS STANDS DE RENSEIGNEMENTS

**A l'espace Gaston Gambier
Lieu-dit "Marais des Boeufs"**

Renseignements au 06 67 56 48 72



Reprise de concessions

Une procédure de reprise de concessions perpétuelles a été engagée. Nous vous informons que le délai est maintenant réduit à un an (art. R.2223-18 du CGCT). Attention, nous procéderons à la reprise de ces concessions à partir de janvier 2024. Si vous avez des informations, veuillez contacter Mme TODONE Marjorie, responsable du cimetière au 03.22.49.30.11.

NOM DE LA CONCESSION	EMPLACEMENT
VIART	CIM 1 I 1
SANS NOM	CIM 1 I 3
SCRIBOT	CIM 1 I 4
SANS NOM	CIM 1 I 5
SANS NOM	CIM 1 I 7
BELLEGUEULE	CIM 1 I 9 ET 9 BIS
BOURDON	CIM 1 I 10
DELHOMEL-PLUQUET	CIM 1 I 11
BROCHET-LAIGLE	CIM 1 I 14
DEVAUCHELLE-HARLE-PATOUX	CIM 1 I 18 ET 19
SANS NOM	CIM 1 I 20
MONIER-DUFLOT	CIM 1 I 21
SANS NOM	CIM 1 J 12
SANS NOM	CIM 1 J 15 BIS
SANS NOM	CIM 1 J 17
SANS NOM	CIM 1 J 17 BIS
SANS NOM	CIM 1 J 19
SANS NOM	CIM 1 J 40

NOM DE LA CONCESSION	EMPLACEMENT
DOURLENS-BILLEBAUD	CIM 1 I 24 et 25
WUISBECQ	CIM 1 I 32
TRIUQUET-QUIGNON	CIM 1 I 35
COURTOIS	CIM 1 I 36
DE SAINT ALDEGONDE	CIM 1 I 40
DOUCHET-DELAVIER	CIM 1 I 42
SACHY	CIM 1 I 44/45
SANS NOM	CIM 1 I 49
DUCROCQ-ALLONCHERIE	CIM 1 I 50
SANS NOM	CIM 1 J 3
SANS NOM	CIM 1 J 10
SANS NOM	CIM 1 J 11 ET 11 BIS
SANS NOM	CIM 1 J 23
SANS NOM	CIM 1 J 26
SANS NOM	CIM 1 J 28
SANS NOM	CIM 1 J 33
SANS NOM	CIM 1 J 35
SANS NOM	CIM 1 J 38 ET 39
KURTEN	CIM 1 J 41 ET 42
DOURLENS-CALIPPE	CIM 1 P 6

État-Civil

NAISSANCES

Charlie HARDY
Robine VAQUEZ ANZIANI
Éli MONSIGNY
Aby MARTIN
Charlie DUPARCQ
Gabriel PINCHON
Anna VAN de ZANDE
Alicia LANDRE



DÉCÈS

HELVEN née HONESTE Annie
BEURAIN Isabelle
BRETAULT née DONNETTE Paule
FLEURY Louis
TELLIER née BAUDRY Monique
BORDET Jean-François
FOURDRINIER Alain
BEAUVAIS Jean-Louis
RECHER Lucienne
PINCHON Guy
VIGREUX Mariette veuve LEFORT
DEMANGEON née GLINEL Françoise
HOUDANT née BAS Jacqueline
ASSENSION Denis
RODRIGUES VILELA Silvio
BEAUVAIS Jean-Louis



MARIAGES

Frédéric MANGOT & Aurélie DELOUBRIERE
mariés le 04 juin 2022 par Jean-Claude RENAUX
Benoît BUBBE & Elodie LEMAÎTRE
mariés le 04 juin 2022 par Jean-Claude RENAUX
Éric WABLE & Claudie CATELOY
mariés le 02 juillet 2022 par Jeannine GUYOT
Adrien BERNAUD & Perrine PARMENTIER
mariés le 16 juillet 2022 par Jean-Claude RENAUX
Philippe BLANCHARD & Estelle DROUARD
mariés le 22 juillet 2022 par Jeannine GUYOT



Noce de Porcelaine :

M. et Mme DELAIR Bernard et Marie-Christine
célébrée le 09 juillet 2022 par Jean-Claude RENAUX

Noces d'Or

M. et Mme CARPENTIER Robert et Marie-Thérèse
célébrée le 30 juillet 2022 par Jeannine GUYOT



Elections

Après les scrutins d'avril et juin 2021, de nombreuses enveloppes de propagande électorale ont été retournées à la Mairie. Ces retours sont dus à des boîtes aux lettres mal ou non identifiées : pas de nom, pas de numéro, mais aussi à la suite des déménagements dans et hors de la commune. Ils peuvent conduire à une radiation de la liste électorale. Je vous rappelle que nous ne pouvons effectuer de modifications sur cette liste sans déclaration préalable de votre part. Rien n'est automatique. Il serait donc prudent de contrôler les renseignements portés sur votre boîte aux lettres et de régulariser votre situation en cas d'emménagement ou de déménagement.

Compostage collectif

Deux projets de compostage collectif sont en cours, rue de la Tourelle et rue Pierre Sénard en partenariat avec l'AMSOM et l'association les Recyclettes. Le compost permettra d'amender les massifs de fleurs existants et en projet. Cette action visera à réduire le volume des déchets et à améliorer le cadre de vie des habitants.

Changement d'horaires



Nous vous informons, qu'à partir du lundi 3 octobre les horaires de votre poste change. Le bureau sera ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Le Samedi de 09h30 à 12h00. Fermé le mercredi.

Expression de l'opposition

Comme nous le présentons, le projet de 31 logements a généré beaucoup de tensions et d'incompréhensions. Et c'est normal, quand on oublie d'informer la population sur les projets qui change profondément notre ville. La politique, ce n'est pas « prendre des décisions parce que je veux », c'est surtout écouter ses administrés, échanger, répondre aux inquiétudes, et expliquer. Apparemment certains élus de Camon l'ont oublié, à force d'être des professionnels du « jeu politique »... #BougeonsCamon

VIVRE CAMON
Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

Publicités réglementaires

Depuis le 1er juillet 2022, de nouvelles règles régissent la diffusion des actes administratifs des communes. Ainsi, les actes de la collectivité comme les délibérations, les décisions et les arrêtés sont désormais publiés sur le site internet www.camon.fr dans la rubrique Mairie > Affichage réglementaire. Ces actes ne sont donc plus affichés devant la Mairie. Attention pour les autorisations d'urbanisme, l'affichage reste la règle !

Elections

Les élections des représentants des locataires dans les conseils d'administration ou de surveillance des organismes HLM et ESH se tiendront du 15 novembre au 15 décembre 2022. Avec cette élection, ils éliront ceux qui représenteront leurs intérêts auprès de leur bailleur. Ces élections sont donc fondamentales pour la démocratie habitante puisqu'elles permettent la prise en compte de la voix des locataires dans la vie de leur résidence.

Nouvelle entreprise



13/10/2022 : Assemblée Générale de UNRPA

10 et 11/10/2022 : Inscriptions des colis de Noël

04/12/2022 : Repas des aînés



Mairie de CAMON
Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

